



Fontaine Fonfonfos



informations

Février 2015





Le 17 janvier le maire et toute l'équipe municipale ont présenté leurs vœux aux jovifontains venus très nombreux à la salle communale. Jacques Pouchin a ouvert la cérémonie par une minute de silence à la mémoire des victimes des récents attentats.



Après avoir dressé le bilan et rappelé les principaux événements intervenus au cours de l'année 2014, année marquée par le renouvellement de l'équipe municipale,

Jacques POUCHIN a tenu à remercier tout particulièrement :

- Les services techniques dont les efforts ont permis à Fontaine d'être à nouveau classé «Village fleuri» par le conseil général de l'Eure et de recevoir une récompense de 1400 €.
- Tous ceux qui se sont dévoués pour assurer la mise en place des Ateliers TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Après avoir rappelé les principaux travaux effectués sur la commune en 2014, il a indiqué que 2015 sera marqué par l'obligation faite à la commune de faire évoluer son PLU (plan local d'urbanisme) pour le rendre conforme aux nouvelles réglementations (SCOT, Grenelle 2...).



Réfection du pont du Gor



Une restauration des murets et des arches du pont a été réalisée.

Les pierres tombées dans le lit du cours d'eau ont été utilisées pour reconstituer les piliers à l'identique.

Voirie

À la sortie de Fontaine en allant vers Jouy, les accotements n'assurent pas l'évacuation de l'eau en cas de forte pluie. De grandes flaques d'eau restent stagnantes. Des travaux sont prévus afin de permettre une évacuation normale des eaux pluviales.



Parking mairie - Rue du Rosey

Pour garantir la sécurité des piétons, les arceaux métalliques évitant aux voitures de rouler sur l'herbe ont été retirés. Après une période d'observation la commission «travaux» décidera de la nécessité ou non d'un nouvel aménagement pour cette aire de stationnement.

Entretien des haies en bordure de route



Exceptionnellement, la mairie a fait procéder en janvier, à des élagages d'urgence le long des voiries de la commune. Les branchages ont été laissés volontairement le long des parcelles pour que les propriétaires les évacuent.

Le code rural précise que les haies et les arbres des propriétés ne doivent pas dépasser sur le domaine public pour « des raisons de sûreté et de commodité du passage ». Leur élagage est de la responsabilité des propriétaires riverains. À défaut, leur responsabilité serait engagée en cas d'accident.

Merci à tous les propriétaires concernés de bien entretenir leurs arbres et haies situés le long des voies de la commune.

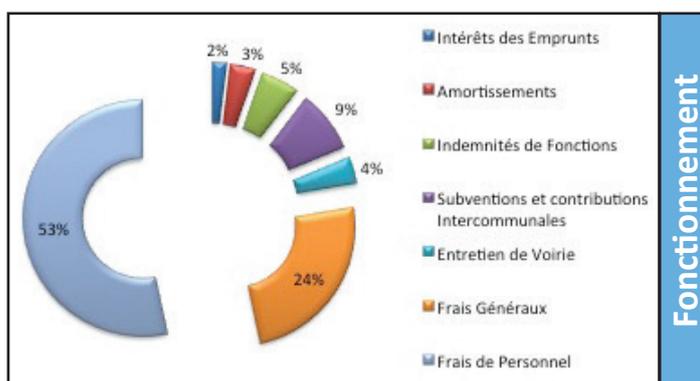
Prévu en MARS

Enfouissement des lignes électriques allant de la base Aérienne 105 (Fauville) jusqu'à Fontaine. Les travaux s'arrêteront au cimetière pour tenir compte de la récente réfection de la chaussée. La circulation sera alternée pendant ces travaux.

DIVERS

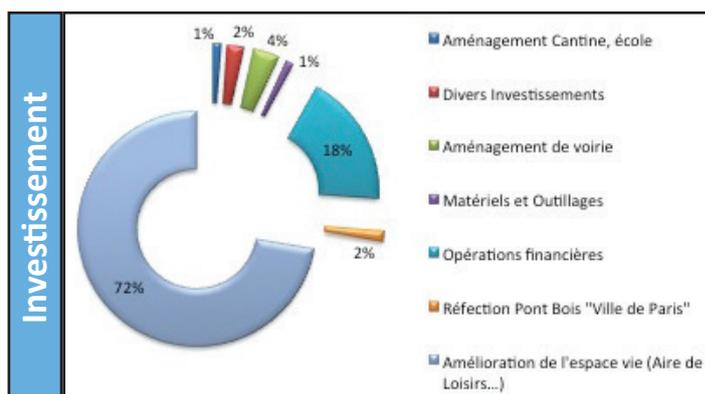
- Amélioration et sécurisation de la station d'épuration de l'école et de la salle communale.
- Rue des Petits Bois, les inondations dues aux fortes pluies de juillet ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral reconnaissant l'état de catastrophe naturelle. La mairie remettra prochainement aux riverains concernés une fiche de recommandations relatives à l'évacuation des eaux pluviales.
- Réparation d'une fuite avant et après le vannage du lavoir du Rosey par l'entreprise Plourde.
- Création d'un chemin permettant, depuis l'aire de loisirs rue du Bailly, d'accéder au haut de la colline et de rejoindre la rue des Petits Bois.

Le bilan des dépenses 2014 de la commune sera validé dans les semaines à venir. Il est constitué d'investissements d'une part et de fonctionnement d'autre part.



En ce qui concerne le budget de fonctionnement, un peu plus de la moitié est consacré aux frais de personnel. Vient ensuite le poste des frais généraux (exemple)

Pour ce qui est de l'investissement, la dépense la plus importante a été consacrée à la création de l'aire de jeux.



Année scolaire 2013 - 2014 en quelques chiffres

La MATERNELLE

33 enfants de Fontaine
11 enfants de St Vigor
pour un coût de 1 077 €/enfant

Le PRIMAIRE

46 élèves de Fontaine
28 élèves de St Vigor
pour un coût de 421 €/élève

La GARDERIE

66 enfants environ chaque jour
pour un coût de 283 €/enfant
dont 260 € à la charge des familles

Le RESTAURANT SCOLAIRE

15 260 repas ont été servis à 103 enfants
pour un prix de revient de 5 €
dont 3,80 € à la charge des familles

28% des impôts versés par les ménages à la commune sont consacrés à l'enfance (soit 72.100 €).

De 118, nous sommes passés à 123 enfants à la rentrée 2014/2015.

Compter autant d'enfants dans la commune est la marque d'un village bien vivant.

Ecole – 122 enfants au 13 janvier

Sous la direction de Monsieur Juge, l'école accueille les classes de la petite section au CM2.

Effectifs :

Madame Cochard : 9 PS et 19 MS

Madame Bonnegent : 14 GS et 14 CP

Madamee laptieff : 6 CP et 20 CE1

Madame Juge : 14 CE2 et 7 CM1

Monsieur Juge : 8 CM1 et 11 CM2



Les délégués des parents d'élèves ont organisé deux matinées réservées à l'emballage des cadeaux de fin d'année ainsi qu'un arbre de Noël.

L'équipe Mesdames Bompais, Bosquet-Charles, Boucher, Diva-ry, Gohe, Mauduit, Rousseau, Vrain. Monsieur Etchepare.

Esprit festif au restaurant



Une animation «Tour de France» s'est déroulée en partenariat avec Mmes Cochard et Bonnegent.

Le restaurant scolaire s'est transformé à cette occasion en « Brasserie parisienne » le temps du déjeuner.



Plus de 110 enfants déjeunent du «fait maison» tous les jours. Les repas sont préparés sur place avec des produits frais par Catherine et Patricia.



lundi 19	mardi 20	jeudi 22	vendredi 23
salade de betteraves cuites	carottes râpées à ma façon	salade des Montagnes	salade Buffalo maison
steack haché	saute de veau	litzuf	cabillaud
pommes noisettes	brocolis	carottes	pommes vapeur persillées
fromage		fromage	
fruit	gâteau au yaourt et coulis de framboise	fruit	yaourt

Le menu de la semaine est disponible sur le site internet de la mairie.

L'équipe municipale à l'école



Elisabeth Chatelain, Céline Jouen, Danièle Tédès, Catherine Dodelande, Patricia Sorel, Christelle Cornu, Patricia Deguingand (absente de la photo)

85 % d'enfants en ateliers TAP *

Malgré les difficultés de mise en place des TAP dans les villages ruraux, la commune réussit à proposer 16 créneaux d'activités à 103 enfants les mardis et vendredis.

Les enfants peuvent opter pour : musique, chant, art clownesque, arts plastiques, bricolage, sport, nature, relaxation...

Depuis janvier, sur décision du conseil municipal une participation financière d'1,10 € par atelier est demandé aux familles. Une réunion publique bilan avec parents, animateurs, mairie s'est tenue le 12/12. Le compte-rendu est disponible sur le site.

* Temps d'Activités Périscolaires



Club du ROSEY

Toujours aussi dynamique le Club du Rosey a terminé l'année en beauté avec un concours de belote, le spectacle «Ménilmontant» au Cadran d'Evreux et un repas de fin d'année à «La Vieille Gabelle» à Evreux.

Plus de détail sur le site de la mairie pour tout savoir sur les inscriptions et le programme 2015: <http://fontainesousjouy.fr> rubrique [Animations](#)

Fontaine animation

- Gym : les deux nouveaux prof de gym, chacun à leurs rythmes, rassemblent leurs troupes depuis la rentrée.

- Dessin/Peinture : la salle communale se transforme, le jeudi soir, en atelier pour le grand plaisir des amateurs passionnés. N'hésitez pas à les rencontrer.

Plus d'infos sur le site internet de la mairie.

Le 7 juin: première fête de la peinture.

« A vos pinceaux, prêts, partez...»

Le village, le temps d'une journée, deviendra haut en couleur.

Relevé des compteurs

Un collaborateur de la CAPE sera présent dans notre commune du 20 au 23 mars 2015 afin de relever les consommations d'eau. En cas d'absence un avis sera déposé dans la boîte aux lettres.

Obligatoire

Les détecteurs de fumée sont obligatoires dans toutes les habitations à compter du 8 mars 2015 pour lutter contre les incendies et leurs conséquences souvent désastreuses.

Où ? Au plafond, dans le couloir menant aux chambres ou dans le salon.

Quel appareil ? Détecteur certifié EN 14604 (Coût unitaire 20€ en moyenne).

Au minimum 1 détecteur par étage.

Plus de détail sur le site : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml>

Recensement

Le recensement est terminé, voici les résultats :

- Résidences principales	339
- Résidences secondaires	67
- Population municipale	843
- Population DGF*	843+67=910

Les résultats officiels nous seront communiqués avant la fin de 2015

* *Dotation globale de fonctionnement*

Fonctionnement «point vert»

Le point vert situé à la sortie de Fontaine vers Jouy sur Eure est à la disposition des habitants de la commune. La mairie peut en fournir une clé aux habitants. Pour le bon fonctionnement de ce point vert en libre service, il est indispensable de respecter les quelques règles suivantes :

- Vider les sacs de déchets verts dans la benne en cours d'utilisation. La seconde benne est à utiliser une fois la première totalement remplie. Cela pour diminuer les frais de retrait de benne à moitié pleine.

- Les professionnels ont à leur disposition des déchetteries spécialisées, celle de la commune ne peut pas les accueillir car elle serait trop vite saturée.

- Mettre dans les bennes uniquement des déchets verts, les plastiques et autres déchets doivent être déposés dans les deux déchetteries à votre disposition à Saint Aquilin de Pacy ou à la Chapelle Réanville. La mairie fournit sur simple demande une carte d'accès à ces déchetteries gérée par la CAPE.

Merci à tous les utilisateurs.

Tous nos vœux de bonheur à

- 19/04 Aurélie THIBERVILLE et Frédéric DECAUX
- 17/05 Alice PARAGE et Guillaume AUDOUX
- 07/06 Julie GUYOT et Anthony PEIXOTO
- 12/07 Mélanie VOVARD et Alexis PHILIPPE
- 19/07 Alison HEUDELIN et Christopher LEFEBVRE
- 26/07 Lucie ROUSSEL et Romuald DIVARY
- 13/09 Johanna BREVAL et Anthony CHAPERON
- 15/11 Sabine NEJEDLY et Lionel BONNECHERE
- 16/12 Aurélie PRUVOST et Benjamin CARPENTIER

Bientôt à Fontaine

- 17/02 Carnaval de l'école
- 15/03 Repas des anciens
- 22/03 Élections départementales 1 er tour
- 29/03 Élections départementales 2 ème tour
- 01/05 Bourse aux plantes
- 08/05 Commémoration et exposition 8 mai 1945
- 07/06 Fête de la peinture

Colis des anciens par CCAS

Le dimanche 1er Février, les membres du CCAS ont distribué le colis de l'amitié aux anciens du village.

Ce colis traditionnel est constitué de produits locaux permettant de confectionner un repas complet. Cette distribution est toujours l'occasion d'échanges sympathiques.

Bienvenue à

- 10/03 Timothée BUCHON
- 13/03 Faron DEPREZ
- 29/03 Antoine PETER
- 04/06 Anna BRAM
- 29/07 Guilia PARUSSOLO
- 03/08 Leny SUCHET
- 28/10 Noam LEBON
- 27/11 Cassie GARGALA CHRISTIAN
- 04/12 Sofia BREANT PASTRANA LUNA
- 07/12 Eden LEONARD

Adieux à

- 24/01 Claude LAMY
- 18/02 Serge GOSSELIN
- 04/03 Janine LEFEBVRE
- 10/04 Jean VINCENT
- 05/05 Annie NITOT
- 12/06 Isabelle ROSE
- 13/06 Roger LETELLIER
- 17/06 Françoise GEISSEL
- 07/08 Yvonne RAPOUD
- 04/09 Jacques STAUT
- 14/09 Lucien FOUACE
- 23/09 Paulette LE RIBAUT
- 11/12 Lucien MAGNIEN
- 21/12 Yvonne SCHIMMEL

pour les aînés toujours, afin de ne pas surcharger le mois de janvier souvent bien occupé, le repas des aînés organisé par la mairie aura lieu cette année au début du printemps : le dimanche 15 mars.

Pompiers	18	Renseignement administratifs (Allo Service Public)	39 39
Gendarmerie	17	Préfecture de l'Eure	02 32 78 27 27
SAMU (urgences médicales)	15	EAU (CAPE)	0 800 877 915
Toute urgence depuis portable	112	EDF (Dépannage)	09 726 7750 27
Assistante sociale ... Evreux / Nétreville	02 32 39 57 53	Transport scolaire	SITS
ADF 27	Aides à domicile	02 32 28 53 33	06 76 91 31 26
ADMR de l'Eure	Aides à domicile	02 32 39 80 80	Transport scolaire .. CARS Jacquemard .
Collecte déchets (CAPE)	0 800 508 104	Transport à la demande	0 800 27 27 00

Horaires d'ouverture de la mairie : mardi 16 h 30 à 19 h, jeudi 10 h à 12 h, vendredi 17 h 30 à 19 h, autres jours sur rendez-vous avec le Maire ou les adjoints. www.fontainesousjouy.fr

Journal Municipal de la mairie de Fontaine sous Jouy : Directeur de la publication Jacques Pouchin
Comité de rédaction : I. Bailly-Purnu, L. Huzé, F. Lamblardy, C. Maron, M. Philippe. Contribution photos M. Dupas.



Fontaine Fontaines

1914 - 2014 Cent ans déjà

Merci à Maïté TURMEL et Xavier BOUCHER pour l'organisation de cette belle exposition.



Philémon LAUBERTIN, travailleur des champs, le 4 août 1914, quand le tocsin retentit, comprit qu'il devrait laisser sa femme Marthe et sa fille Camille pour partir au front. Il fut mortellement touché le 23 avril 1917 à Reims. Le 11 novembre 1918, deux femmes ne participaient pas aux manifestations de joie. Camille, pleurerait dans les bras de sa tante qui l'éleva suite au décès de sa mère. Elle vécut à Jouy et repose au cimetière de Fontaine. Camille était ma grand-mère.

Luc Hébert